

Texte du président dans le cadre de l'OIN-3

Présentation de la position de la FCA

1. Les briefings ci-joints et les commentaires se trouvant à côté du texte du président définissent la position de la FCA par rapport aux principaux sujets susceptibles d'être soulevés lors de l'OIN-3. Ceux-ci comprennent :
 - L'octroi des licences et l'aspect de toute diligence
 - La traçabilité
 - Les zones de libre échange, l'exemption de droits de douane et les ventes sur Internet
 - Les offenses et les sanctions
2. Les briefings relatifs aux principales recherches sur le commerce illicite devant être publiés lors de l'OIN-3 sont joints également et ils comprennent :
 - L'étendue globale du commerce illicite (un document Bloomberg par Joossens, Raw et al)
 - Le commerce illicite dans les pays du MERCOSUR (Ramos et al)
 - Le commerce illicite en Afrique du Sud (Blecher)
 - Une analyse coûts-avantages du protocole pour le Royaume-Uni (RU), avec une proposition de méthodologie à utiliser dans d'autres pays (Johnson et al pour ASH UK)
3. D'autres preuves pertinentes sur le commerce illicite et des analyses de l'état des négociations lors de l'OIN-3 seront publiées dans le bulletin quotidien de la FCA qui peut être consulté à l'adresse www.fctc.org.
4. La FCA continue à croire qu'un protocole ferme et efficace est impératif pour combattre le commerce illicite des produits du tabac. Nous pensons aussi que l'OIN-3 sera un événement critique dans les négociations du protocole, qui peut et qui doit être accepté d'ici la conclusion de l'OIN-4 qui se tiendra durant le premier trimestre de 2010.
5. Par conséquent, l'approche de la FCA par rapport au texte du président est basée sur :
 - *Le raffermissement* des dispositions, là où cela semble souhaitable et faisable, par exemple relatif à l'octroi des licences et de ses rapports avec l'aspect de toute diligence et relatif à l'exemption des droits de douane et les ventes par Internet
 - *La clarification* des dispositions, là où les détails sur les actions pratiques des parties qui seront requises par le modèle de protocole ne sont pas vraiment apparents, par exemple en relation au modèle d'article sur la traçabilité
 - *La simplification* des dispositions dans des cas où cela semble nécessaire pour que le protocole soit adéquatement fixé sur son objectif, dans le cadre



de la juridiction de l'Organisation mondiale de la santé, pour éviter la répétition avec d'autres accords internationaux et le travail des autres agences internationales efficaces en pratique, par exemple en relation aux modèles des articles sur les offenses et les sanctions

6. Ces dossiers sont publiés avec des commentaires détaillés, à côté, sur le texte du président.
7. Des actions contre le commerce illicite sont impératives pour une lutte anti-tabac efficace. L'éradication de la contrebande et des produits contrefaits peut sauver des vies, combattre le crime organisé et améliorer l'économie. L'OIN-3 est une réunion extrêmement importante. La FCA est prête à aider, à soutenir et à informer les négociations, ainsi qu'à assurer que le processus de négociations soit aussi transparent que possible et que les parties soient tenues responsables des positions qu'elles adoptent.
8. Les représentants de la FCA, y compris les experts en commerce illicite, en économie, en droit, en systèmes d'information et en application des lois seront présents pendant toute la durée de l'OIN-3 et ils peuvent être contactés, à tout moment, par les délégués pour des conseils, des informations et de l'aide. Ian Willmore, le directeur de campagne du protocole sur le commerce illicite peut être contacté au **+44 7887 641344** ou à l'adresse courriel willmorei@fcts.c.org.